

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre
Bazolles
bief 02 du versant Loire

site de l'écluse 02 du versant Loire, dite de Bazolles 1 (canal du Nivernais)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA58000724
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : site d'écluse
Parties constituantes non étudiées : écluse, maison

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : canal du Nivernais
Références cadastrales :

Historique

Le décret de 1784 ordonne la création d'un canal entre Baye et Châtillon-en-Bazois. En 1790, les travaux sont pratiquement achevés pour cette section. Cependant, en 1823, les ingénieurs des Ponts et Chaussées dressent un constat moins optimiste : « L'ancien canal, entre l'étang de Baye et l'Aron à Châtillon, a une longueur de 15 528,32 mètres. [...] Depuis la suspension des travaux, le fond du canal s'est partout exhaussé, et en quelques endroits, il a été creusé par les eaux ; les talus intérieurs et extérieurs se sont dégradés et déformés ; des brèches se sont faites dans les digues ; les chemins de halage ne sont plus de niveau dans chaque bief. » En ce qui concerne les écluses : « Le nombre des écluses du vieux canal avait été fixé à quatorze. Onze de ces écluses sont commencées. [...] Aucune ne pourrait servir dans l'état où elle se trouve ». Les maisons éclusières exigeaient de fortes réparations, quand il ne fallait pas les construire entièrement. La maison éclusière du site de Bazolles 01 ne fut construite qu'en 1860. En effet, d'après les ingénieurs du canal « Les deux écluses de Bazolles n°2 et 3 du versant de la Loire sont distantes l'une de l'autre de 320 mètres ; une seule maison éclusière a été construite pour ces deux écluses ; elle est à l'écluse n°3. La manoeuvre de l'écluse n°3 est faite par le sr Gogot père, celle de l'écluse n°2 par le sieur Gogot fils. Tant que les familles ont été peu nombreuses, elles ont pu habiter la même maison. (.) Aujourd'hui, les deux familles se composent de onze personnes qui ne peuvent se loger dans l'espace restreint de la maison de l'écluse n°3. Il en résulte des inconvénients tellement fâcheux que nous pourrions les taxer d'immoraux. Ainsi les filles et les garçons déjà d'un certain âge couchent dans la même chambre et quelque fois dans le même lit, ou bien couchent avec le père et la mère. D'un autre côté, le car Gogot fils est trop éloigné de son écluse et il en résulte des entraves pour la navigation. (.) La maison sera située sur la rive droite du canal vis-à-vis le milieu de l'écluse et dans un endroit où le terrain se trouvant de niveau avec le terre plein de cette écluse il ne nous a pas été possible de projeter ses soubassements. Nous y avons remédié en établissant derrière la maison un petit bâtiment accessoire dans lequel se trouve un fournil, une écurie et une cave sous l'écurie". (Archives nationales, F14 6984 ; Archives nationales, F14 6987 ; M.-F. Billet et C. Descamps, Canal du Nivernais, la grande flâne, 1990). Le projet de construction d'une gare et d'un port de chargement, entre les deux écluses de Bazolles, fut approuvé par le Sous-secrétaire d'Etat des Travaux publics en 1842 (Archives nationales, F14 6985).

Période(s) principale(s) : 18e siècle, 19e siècle
Dates : 1860 (daté par source)

Description

Le sas d'écluse est construit en moellon. Les vantaux de la porte aval sont en bois. La maison éclusière est située sur la rive gauche. Elle présente des baies cintrées de brique en façade. Elle est construite en moellon enduit et est couverte d'ardoise. Annexe à gauche. Petit bateau avec un treuil à proximité.

Éléments descriptifs

Typologies et état de conservation

Typologies : Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Bibliographie

- DECAMPS, Christian (photos), BILLET, Marie-France (textes). Canal du Nivernais : de Decize à Auxerre, la grande flâne. Mailly-le-Château : C. Décamps, 1990.
DECAMPS, Christian (photos), BILLET, Marie-France (textes). Canal du Nivernais : de Decize à Auxerre, la grande flâne. Mailly-le-Château : C. Décamps, 1990.

Illustrations



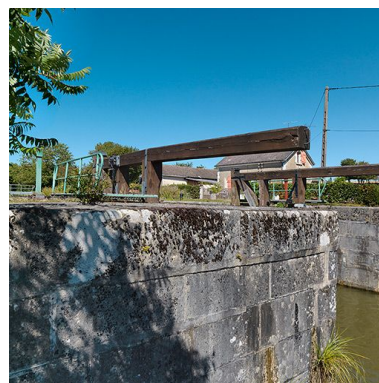
Vue d'ensemble du site. A droite, le village de Bazolles, avec l'église (IA00002315).

Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20135800100NUC4AQ



Vue d'ensemble du site prise d'aval.

Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20135800102NUC4A



Tête aval de l'écluse avec ses vantaux au premier plan.

Phot. Thierry Kuntz
IVR26_20135800107NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89001997)

synthèse sur les sites d'écluse du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89002008)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du site. A droite, le village de Bazolles, avec l'église (IA00002315).

IVR26_20135800100NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du site prise d'aval.

IVR26_20135800102NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Tête aval de l'écluse avec ses vantaux au premier plan.

IVR26_20135800107NUC4A

Auteur de l'illustration : Thierry Kuntz

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation